



PRÉFET DE LA RÉGION CENTRE-VAL DE LOIRE



cress
Chambre Régionale
de l'Économie Sociale
et Solidaire
Centre - Val de Loire



Orléans, le **16 NOV. 2016**

OBJET : Conférence régionale de l'Économie Sociale et Solidaire

P.J : ordre du jour

Madame, Monsieur,

La loi du 31 juillet 2014 relative à l'Économie Sociale et Solidaire (ESS) prévoit, dans son article 8, la tenue d'une « conférence régionale de l'économie sociale et solidaire » pour permettre des échanges, débats et propositions autour des « orientations, moyens et résultats des politiques locales de développement de l'économie sociale et solidaire ».

Nous vous invitons à participer à la conférence régionale de l'ESS qui se tiendra le :

Lundi 5 décembre 2016 de 13h à 17h
Conseil Régional Centre-Val de Loire
Hémicycle
9 rue St Pierre Lentin – 45000 ORLEANS

Cette conférence régionale aura vocation, pour sa première édition, à amorcer les travaux relatifs à l'élaboration de la stratégie régionale de l'ESS, également prévue par la loi du 31 juillet 2014.

Nous vous remercions par avance de bien vouloir confirmer votre participation à cette conférence en retournant le bulletin ci-joint avant le 25 novembre 2016.

Nous vous prions de croire, Madame, Monsieur, en l'assurance de notre considération distinguée.

Le Préfet de la région
Centre-Val de Loire

Nacer MEDDAH

Le Président de la CRESS
Centre Val de Loire

Dominique SACHER

Le Président du
Conseil régional

François BONNEAU



Liberté • Égalité • Fraternité
RÉPUBLIQUE FRANÇAISE

PRÉFET DE LA RÉGION CENTRE-VAL DE LOIRE



cress

Chambre Régionale
de l'Économie Sociale
et Solidaire
Centre - Val de Loire



ORDRE DU JOUR

Conférence Régionale de l'Économie Sociale et Solidaire

Lundi 5 décembre 2016

13h00 - 13h30 Accueil café

13h30 - 13h45 Ouverture des travaux

- M. le Préfet de région ou son représentant
- M. le Président de région ou son représentant

13h45 - 14h00 Présentation de la méthodologie et des tables-rondes

14h00 – 16h30 Tables-rondes

- *Table-ronde 1 : Développement économique et coopération*
- *Table-ronde 2 : Organisation et maillage territoriale*
- *Table-ronde 3 : Valeurs et projets portés par l'ESS*

16h30 – 16h45 Conclusion et perspectives

- M. le Président de région ou son représentant
- M. le Président de la CRESS
- M. le Préfet de région ou son représentant